

Sujet : CCLE

De : philippe.orriere

Date : 03/02/2026 10:05

Pour : Laurent GILLET <laurent-f.gillet@laposte.net>

Bonjour Mr Gillet,

je me suis rendu en Mairie hier matin pour faire le point avec Mme Tessier sur ce sujet, Mr le Maire ne m'ayant rappelé que tardivement hier soir.

Dès réception de votre mail du 28/12 Mme Tessier a alerté Mr le Maire et sans attendre contacté le service compétent de la Préfecture pour signaler l'erreur commise pour la réunion du 11/12 (Mme Dufrou ayant été convoquée et ayant siégé comme l'atteste le bordereau d'émargement).

Mme Tessier leur a aussi exposé la problématique liée à l'absence de suppléant pour remplacer Mme Dufrou.

Elle a gardé trace de ses échanges avec les services de la Préfecture.

En réponse, la Préfecture lui a indiqué que pour se mettre en conformité il n'y avait pas de nécessité de compléter la composition de la commission (sans doute compte tenu de la proximité de la fin de mandat) à condition que dès la prochaine réunion qui devrait avoir lieu le 19/02 Mme Dufrou ne soit plus convoquée et que le quorum soit atteint (la période de date imposée étant pendant les vacances scolaires).

J'ai demandé à Mme Tessier que sur la prochaine convocation soit mentionné la nécessité d'une présence impérative.

Lors de mon échange téléphonique avec Mr le Maire je lui ai demandé qu'en préambule de la réunion du 19/11 un exposé de la situation soit faite aux membre de la commission, et que lors du prochain conseil municipal du 5 mars l'information soit délivrée à l'ensemble des conseillers. Je veillerai à ce que ce soit fait.

Je reste à votre disposition pour en discuter.

Bonne journée. Cordialement